

Afi · Esca
LUXEMBOURG



DE L'EXCELLENCE
FAMILIALE
À L'EXCELLENCE
FINANCIÈRE



4, rue du fort Wallis
L-2714 Luxembourg



00352 26 37 85 95



www.afi-esca.lu
contact@afi-esca.lu

QUI SOMMES-NOUS ?

AFI ESCA Luxembourg est une société d'assurance vie luxembourgeoise créée en 2014 suite au rachat du portefeuille épargne d'ASPECTA Luxembourg. En 2019 la compagnie a continué son développement par le rachat de la compagnie d'assurance vie EURESA LIFE et plus récemment par l'acquisition du portefeuille de la compagnie NELL (Nord Europe Life Luxembourg) au Crédit Mutuel.

Suite à l'intégration de ces différentes entités, AFI ESCA Luxembourg s'appuie désormais sur un tout nouveau Comité de Direction et sur une équipe d'encadrement commercial et administratif dont l'objectif est de fournir un service optimal à ses courtiers partenaires et ses clients finaux. Les produits d'AFI ESCA Luxembourg sont disponibles sur les marchés luxembourgeois, belge et français.

AFI ESCA Luxembourg fait partie intégrante du groupement familial BURRUS.

A PROPOS DU GROUPE BURRUS

Composé d'une cinquantaine de sociétés, le Groupe BURRUS s'est constitué progressivement par acquisitions de sociétés et par croissance organique depuis 1923. Fortement positionné dans l'assurance, il diversifie ses activités dans le courtage, la gestion financière et la technologie. Aujourd'hui, le groupe exerce ses activités grâce à 1.500 collaborateurs répartis dans 7 pays d'Europe.



La force de l'actionariat familial, c'est de s'inscrire dans le temps ; on est là pour durer. Les équipes et la politique de l'entreprise sont stables ; c'est de l'actionariat responsable

Christian Burrus

QUELQUES CHIFFRES



2014

DATE DE CRÉATION
D'AFI ESCA LUXEMBOURG



70 MILLIONS €*

CHIFFRE D'AFFAIRES



1,3 MILLIARD €*

ENCOURS GÉRÉ



10 000*

CONTRATS EN STOCK

*Chiffres au 31/12/2020

NOS ATOUTS

Les produits d'assurance vie et de capitalisation d'AFI ESCA Luxembourg sont disponibles sur le marché luxembourgeois et sous le régime de la LPS (Libre Prestation de Services) sur les marchés belge et français. AFI ESCA Luxembourg a développé des solutions haut de gamme à destination des courtiers indépendants.

LA LPS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Libre Prestation de Services est issue d'une Directive européenne qui autorise une compagnie d'assurance vie établie dans un état membre d'exercer ses activités dans l'ensemble des pays de l'Espace économique européen pour autant qu'elle respecte les réglementations locales (règles d'intérêt général, protection du consommateur, reporting fiscal obligatoire, représentation locale). En d'autres termes, tout investisseur européen a la possibilité, en toute légalité, de souscrire un contrat d'assurance vie dans un autre état membre de l'espace économique européen.

NOS PRODUITS

Depuis 2014, AFI ESCA Luxembourg propose à la clientèle luxembourgeoise, belge et française un contrat d'assurance vie patrimoniale (Quality Life) et un contrat de capitalisation (Cap Quality) combinant un fonds à capital garanti avec des fonds d'investissement, au sein d'une même enveloppe.

Ces contrats proposent notamment :

- une sélection de supports financiers complète et raisonnée, qui permet de diversifier l'investissement en se positionnant sur différentes classes d'actifs et zones géographiques,
- des fonds internes collectifs,
- des fonds internes dédiés,
- un fonds à capital garanti qui garantit en permanence la sécurité du capital et poursuit l'objectif de protéger le pouvoir d'achat,
- des options d'arbitrages automatiques gratuites, qui viennent encadrer la performance en mettant par exemple définitivement à l'abri les plus-values accumulées et en sécurisant l'investissement en cas de baisse des marchés, sans souci de gestion quotidienne.

UNE STRATÉGIE D'ENVERGURE

AFI ESCA Luxembourg, c'est avant tout un processus de croissance maîtrisé depuis 2014, et une volonté clairement affichée de développer la compagnie pour devenir un acteur incontournable sur le marché de l'assurance vie au Luxembourg.

NOTRE OBJECTIF

Renforcer notre position de fournisseur de produits d'épargne patrimoniale auprès de nos partenaires.

- L'ensemble de nos collaborateurs est attentif à l'évolution des attentes de la clientèle et suit de très près la réglementation juridique et fiscale.
- AFI ESCA Luxembourg tire ensuite profit de toutes les opportunités pour offrir à ses clients et partenaires les nouveaux produits ou concepts répondant à leurs besoins.
- AFI ESCA Luxembourg a développé des contrats de qualité, aux performances régulières, alliant souplesse, transparence et sécurité. AFI ESCA Luxembourg dispose d'une gamme aux multiples atouts.
- AFI ESCA Luxembourg assure une relation de proximité avec ses partenaires et mise en permanence sur la qualité de ses services aux clients.

Pour plus d'information, connectez-vous sur notre site internet: www.afi-esca.lu ou rejoignez nous sur LinkedIn.



Les particularités juridiques et fiscales du Luxembourg ont mené progressivement à l'émergence d'une place financière d'envergure internationale axée sur la gestion patrimoniale, qui est aujourd'hui en mesure de se prévaloir de synergies importantes en matière de savoir-faire financier et plus précisément dans le secteur de l'assurance vie transfrontalière.

En conformité avec les Directives européennes, le Luxembourg a fixé un cadre réglementaire très strict, en matière de sécurité, autour de l'activité d'assurance et présente un certain nombre de spécificités particulièrement intéressantes pour le consommateur (co-souscription, architecture ouverte,...).

TRIANGLE DE SÉCURITÉ

Le Luxembourg est le seul état-membre en Europe à prévoir une réglementation sous surveillance de l'Etat pour protéger les preneurs d'assurance et les souscripteurs de contrat de capitalisation.

Le système de protection financière, c'est l'exigence légale que tous les avoirs des preneurs d'assurance et des souscripteurs de contrat de capitalisation soient conservés auprès d'une banque de dépôt indépendante et préalablement autorisée par l'autorité de surveillance luxembourgeoise, le Commissariat aux Assurances (CAA). De la sorte, le preneur d'assurance vie et le souscripteur d'un contrat de capitalisation conservent un privilège absolu sur leur argent et personne d'autre ne peut y accéder (principe de séparation des patrimoines).

De plus, le Commissariat aux Assurances assure un contrôle trimestriel des compagnies d'assurance permettant de vérifier leur solvabilité, leur solidité financière et la diversification de leurs placements par type d'émetteurs.



NOS VALEURS

GROUPE BURRUS : UNE FÉDÉRATION DE PME À ACTIONNARIAT FAMILIAL

Animé par des valeurs familiales, le Groupe BURRUS place l'Humain au cœur de sa stratégie. Le Groupe BURRUS s'attache à respecter une philosophie d'entreprise fondée sur l'entrepreneuriat, l'agilité et l'engagement.

L'INNOVATION : UNE VÉRITABLE FORCE POUR LE GROUPE

Véritable laboratoire d'idées au sein du Groupe BURRUS, AFI ESCA Luxembourg est en recherche constante d'innovation, ce qui constitue une indéniable valeur ajoutée face à la concurrence.

Produits, services, processus, organisation, AFI ESCA Luxembourg imagine jour après jour les solutions les mieux adaptées aux besoins de ses assurés et partenaires.

En optimisant régulièrement ses contrats, AFI ESCA fait de ceux-ci de véritables références sur le marché.

L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE : UNE GARANTIE DE STABILITÉ

AFI ESCA Luxembourg et sa maison mère le Groupe AFI ESCA Holding, ne sont pas cotées en bourse et ne supportent pas directement la pression des marchés financiers et des décisions souvent hâtives qui en résultent.

AFI ESCA Luxembourg applique au quotidien une politique de gestion et d'investissement à long terme de ses fonds en euros qui repose sur une large diversification par catégories d'actifs, secteurs, zones géographiques et émetteurs, ceci afin d'assurer en permanence sécurité, liquidité et rendement. Les fonds à capital garanti en permanence sont gérés par les équipes financières du Groupe BURRUS.





Afi • Esca
LUXEMBOURG



Groupe Burrus

AFI ESCA Luxembourg est une compagnie d'assurance vie luxembourgeoise soumise au contrôle du Commissariat aux Assurances – Siège social : 4, rue du Fort Wallis – L-2714 Luxembourg

Tél. (352) 26 37 85 95 1 | Email : contact@afi-esca.lu | Site internet : www.afi-esca.lu

Rejoignez nous sur LinkedIn

